

# Réunion du 15 décembre 2023

OA et délégués de provinces

## Procès-verbal

### Liste des présences

Présents sur place
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Vincent VANDERVELDEN</b>, Président LFBTA</li> <li>• <b>Manuel PEREMANS</b>, Trésorier LFBTA</li> <li>• <b>Toni DI PIERDOMENICO</b>, Administrateur LFBTA à l'arbitrage et aux compétition</li> <li>• <b>Éric DE RYCKERE</b>, Administrateur LFBTA au sport et handisport</li> <li>• <b>Aude NESTE</b>, Administratrice LFBTA à la communication</li> <li>• <b>Frédéric ADAM</b>, Administrateur LFBTA au sport et handisport</li> <li>• <b>Jean-Marc DELMARCHE</b>, Délégué de la province nature</li> <li>• <b>Cathy CAERELS</b>, Délégué de la province de Luxembourg</li> <li>• <b>Guy SCARCERIAUX</b>, Délégué de la province de Hainaut</li> <li>• <b>Philippe ESTIEVENAERT</b>, Délégué de la province de Namur</li> <li>• <b>Philippe D'HONT</b>, Administrateur LFBTA aux RH, à la logistique et à l'éthique</li> </ul>
Présents en ligne
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jean-Claude LAPORTE</b>, Délégué de la province BBW</li> <li>• <b>Geoffrey PAGANNELLI</b>, Délégué suppléant de la province de Liège</li> </ul>
Absents
/

*Début de la réunion* : 19h15

*Lieu* : Centre Adepts de Namur

### Ordre du jour

1. Première partie – Points des délégués.....	3
1.1. Questions de la part de clubs.....	3
1.1.1. Club de FBG - Godinne.....	3
1.1.2. Club de la Magna Sagitta Ponderôme (MSP).....	5
1.2. Présentation de la situation en OA.....	5
1.2.1. Remaniement interne.....	5
1.2.2. Situation ROI.....	5
1.2.3. Situation Archer.....	6
1.2.4. Feedback de la formation « Animateur ».....	6

1.2.5. Présentation des nouvelles commissions .....	7
1.2.6. Les championnats indoor .....	7
1.2.7. Assemblée générale .....	7
1.2.8. Informations 3D .....	8
2. Deuxième partie – OA restreint .....	9
2.1. Secrétariat administratif .....	9
2.2. Direction technique.....	9
2.2.1. Commission formation.....	9
2.2.2. Commission sportive haut niveau .....	10
2.3. Trésorerie .....	10
2.4. Arbitrage .....	10
2.4.1. Problématique 3D .....	10
2.4.2. Règlement championnat de Belgique .....	11
2.5. Communication .....	11
2.5.1. Projet “Vrouwen in de sport” .....	11
2.5.2. Championnats de Ligue et Belgique indoor .....	11
2.5.3. L’Archer .....	12
2.5.4. Newsletter.....	12
2.6. Sport.....	12
2.6.1. Projet Middelkerke Olympic Festival .....	12
2.6.2. Appel à projet FWB/Adeps : « Sport en milieu carcéral ».....	12
2.6.3. Championnat de ligue 2024 .....	12
2.6.4. Initiation handisport.....	13
2.7. Logistique et ressources humaines .....	13
2.8. Agenda .....	13
2.8.1. Prochaines réunions internes.....	13
2.8.2. Représentations extérieures.....	13
3. Tasks manager.....	14



## 1. Première partie – Points des délégués

Les délégués de Hainaut, Luxembourg, Nature et BBW se sont réunis dernièrement pour discuter les points discutés à l'OA. Ils ont décidé qu'il n'était pas nécessaire de faire remonter de points des clubs compte tenu des récents et multiples changements internes de la LFBTA.

### 1.1. Questions de la part de clubs

#### 1.1.1. Club de FBG - Godinne

**1) Il y a eu un déplacement de Marina et certaines élites en Corée. Quel est le retour ? Qu'avons-nous appris ? Qu'est ce qui va être mis en place, modifié, supprimé après ce voyage ? Qui a participé ? Comment s'est fait le choix des participants ? Quel a été le coût ? Qui a payé ?**

Réponse : La stage en Corée concernait l'équipe nationale senior recurve (Jarno Desmedt, Théo Carbonetti, Ben Adriaensen, Elian Van Steen) + le headcoach Nicolas Rifaut + le coach recurve LFBTA Marina Prelipcean.

Le choix des participants s'est fait en fonction:

- Des sportifs ayant un statut Adeps ou Sport Vlaanderen (sinon, pas de subsides) ;
- Des sportifs susceptibles de faire partie de l'équipe nationale recurve lors du dernier tournoi de qualification olympique en mai 2024.

Le budget total du stage était de 13.433€ et a été pris en charge à 100% par Adeps, Sport Vlaanderen et le COIB, notamment dans le cadre du projet Be Gold pour Théo et Elian. Un rapport complet du stage a été fourni à nos pouvoirs subsidiaires, et un article à ce sujet est à paraître dans l'Archer de début 2024.

Ce qui ressort de ce stage est que le volume d'entraînement hebdomadaire de nos archers recurve belges n'est pas du tout suffisant si nous voulons viser un top 8 à 16 par équipe au niveau mondial. Pour cette raison, en plus des entraînements fédéraux à Loverval et à Herentals, nous sommes donc en train de mettre en place des stages nationaux mensuels pour les recurve (4 jours par mois en internat).

**2) Marina se rapproche doucement de sa pension. A-t-on déjà une idée de qui prendra la relève ?**

Réponse : Marina n'est pas proche de la pension. Comme annoncé dans les PV de réunions précédentes, Marina est sous contrat « Article 17 ». De plus, Marina pourra continuer à être coach après sa pension légale.

A côté de cela, nous tenons à préciser que l'OA est très satisfait du travail réalisé par Marina ainsi que de son engagement (sans compter ses heures) pour le monde du tir à l'arc francophone (jeunes, formations, haut niveau, ...). Nous la remercions encore pour tout cela et que notre collaboration se poursuive encore.

**3) J'ai eu des échanges compliqués avec le secrétaire administratif concernant les informations à fournir sur ma compétition FBG. Je ne comprends pas comment se fait-il qu'il ne possède pas l'adresse de mon club, ni le nom des arbitres alors que c'est la LFBTA qui envoie les arbitres. J'aimerais aussi savoir si le processus concernant la gestion du retour des résultats des compétitions est documenté, et pourquoi j'ai reçu ces demandes alors que les informations sont disponibles à la LFBTA.**

Réponse : La majorité des demandes quant au rapport des résultats sont des impositions du guide des compétitions, que tout organisateur est censé connaître et appliquer.

Les deux éléments complémentaires demandés relèvent du bon sens :

- Adresse exacte du lieu de compétition : un club peut très bien organiser ailleurs que dans sa salle ;
- Identité des arbitres ayant officié : par respect pour les arbitres, sans qui la compétition n'aurait aucune valeur, et pour une référence rapide en cas de consultation ultérieure des résultats.

**3bis) Avec la même approche, je me demandais si la LFBTA avait entamé un travail sur la gestion de sa documentation et process interne ? Si oui, où cela en est-il ?**

Réponse : Beaucoup de documents ont été adaptés et publiés. Le travail se poursuit.

**4) J'ai vu que les rapports de réunion de ligue et de CA sont disponibles sur le site : Excellent ! Pourquoi ne pas envoyer un mail à tous les archers pour les prévenir de la présence du document ?**

Réponse : Tout comme pour les résultats et les invitations qui ne sont plus notifiés, nous considérons que la consultation régulière du site doit devenir un réflexe. Il est néanmoins possible d'envisager une section de newsletter avec les nouveaux documents mis en ligne sur le site.

**5) Apparemment un syllabus existe pour la formation Animateur, pourquoi n'est-il pas disponible sur le site de la LFBTA ?**

Réponse : Nous avons décidé de ne pas envoyer de syllabus aux personnes qui n'ont pas participé à la formation et de ne pas non plus le mettre sur le site LFBTA. Les raisons sont les suivantes :

- Le syllabus a été conçu comme support aux cours dispensés par les formateurs. Ce sont les explications, les échanges et la mise en pratique sur le terrain qui sont le plus important à nos yeux ;
- Les candidats qui ont participé à la formation ont payé un droit d'inscription de 50€, qui comprenait notamment le syllabus. Il serait injuste envers les candidats qui ont payé de rendre le syllabus disponible à tout le monde ;
- Ce serait irrespectueux envers les rédacteurs et formateurs qui ont travaillé à l'élaboration de ce syllabus en vue de cette formation.

Par ailleurs, nous considérons qu'il est normal que la fédération assure un support aux candidats inscrits, mais qu'elle n'a pas le rôle structurer la transmission de connaissances informelle. Libres aux intéressés de se renseigner auprès des participants pour obtenir les informations désirées.

**6) J'ai entendu que la RBA avait engagé un coach pour nos élites ? Peut-on en savoir plus ? Avec qui travaille-t-il ? Comment est reparti son intervention entre FR et NL ? Qui paie quoi ?**

Réponse : Nicolas Rifaut (FRA) a en effet été engagé par Boogsport Vlaanderen comme headcoach national recurve. Son contrat a commencé le 1er septembre 2023. Pour l'année 2023, son contrat est pris en charge à 100% par BSV bien qu'il collabore activement avec la LFBTA et ses élites sur les axes suivants:

- Il est l'entraîneur de Théo Carbonetti qui se rend 15 jours par mois à Herentals depuis le 1er septembre 2023 ;
- Il encadre les élites LFBTA lors des stages nationaux recurve (à Herentals, en Wallonie ou à l'étranger), parfois sans Marina ;
- Il collabore avec Marina pour la planification et l'encadrement des stages et des compétitions des élites LFBTA et BSV.

Pour l'année 2024, la LFBTA prendra peut-être une petite partie du salaire de Nicolas en charge suite à une proposition de l'Adeps et de Sport Vlaanderen. Mais rien n'est encore décidé. Une discussion entre les deux

ligues est prévue en janvier 2024 à ce sujet. Si cela devait se confirmer, l'Adeps s'est engagée à donner un subside supplémentaire à la LFBTA pour couvrir ces frais (dans le cadre du Plan-Programme haut niveau 2024) donc cela ne changera rien financièrement pour la LFBTA.

### **7) Sur la Page d'accueil du site de la LFBTA, on présente les classements du King Of Archery : TOP ! Mais pourquoi ne sont pas classés correctement ?**

Réponse : Aude ne sait pas si la question fait référence à des archers oubliés, ou au fait que les résultats ne sont pas suffisamment bons au goût de l'auteur de la question. Aude a demandé des précisions sur cette question, et n'en a pas reçu.

#### 1.1.2. Club de la Magna Sagitta Ponderôme (MSP)

**Lors de la formation [animateur], après avoir reçu le volet "sécurité", nous avons fait un exercice à réaliser par groupe de 4 (...) j'ai demandé s'il existait à la LFBTA une fiche "Analyse de risques" pour ce genre d'activité (...). La mise à disposition d'une telle fiche (un pense-bête en quelque sorte) faciliterait grandement la préparation d'une activité largement pratiquée par les clubs. En cas d'accident, c'est la première chose que les assurances et autres autorités compétentes (Pompiers, Police, Justice) vont exiger de l'organisateur... Ce serait intéressant d'avoir une réponse claire de la LFBTA à ce propos (peut-être en concertation avec la compagnie d'assurance).**

Réponse : De fait, il n'existe a priori pas de document à la fédération (à vérifier dans nos archives). Néanmoins, le règlement international de la World Archery, dans le Livre 2, Chapitre 7 « Aménagement du terrain – tir sur cible », sont spécifiées les distances de sécurité qu'il faut appliquer lors d'une compétition.

➔ Le lien WA <https://rulebook.worldarchery.sport/PDF/Official/2023-10-31/EN-Book2.pdf>

## 1.2. Présentation de la situation en OA

### 1.2.1. Remaniement interne

Il y a eu de nombreux changements en interne au sein de l'organe d'administration :

- **Nadine DEKNOP a donné sa démission avec effet immédiat, et a été remplacée par la cooptation de Frédéric ADAM ;**
- **Vincent VANDERVELDEN a donné sa démission qui prendra effet lors de la prochaine AG : celle-ci sera dès lors électorale.**

Rappel : nous devons **obligatoirement** avoir 3 personnes du même sexe au minimum parmi les administrateurs, soit dans le cas qui nous préoccupe le plus, 3 femmes. Faute de quoi, nous ne respecterions pas le décret wallon en la matière, ce qui pourrait mener à la perte de nos subventions (selon nos informations prises auprès de l'AISF).

### 1.2.2. Situation ROI

Lors de la réunion du 27/11, l'OA a décidé de donner la mission de finaliser le ROI à Valérie. La première réunion a eu lieu le mercredi 13/12.

### 1.2.3. Situation Archer

Chaque numéro a suivi son cours jusqu'à présent. Malgré le fait qu'Aude rédige la plupart du contenu et le mette en page (ce n'est donc plus l'imprimeur à qui nous faisons appel qui s'en charge), **les coûts ont considérablement augmenté.**

Nous réfléchissons actuellement à **des solutions pour une communication moins chère et au moins aussi efficace. Le magazine tel que nous y avons recours actuellement n'est plus pertinent** (résultats et informations déjà connus grâce au site web et réseaux sociaux).

### 1.2.4. Feedback de la formation « Animateur »

#### *Une très belle représentation des clubs*

**Les formations Animateur Liège - Luxembourg – Bruxelles-BW sont remplies** : 59 candidats au total. 29 clubs différents, soit 42.6 % des clubs LFBTA représentés.

Le contenu des 3 jours de formation validé en réunion avec tous les formateurs le 13/11 (soit 224 slides au total). Suite à cette réunion, Quentin Leroy a fourni la version finale estampillée avec le logo LFBTA.

Thierry a géré l'impression du syllabus pour tous les candidats et les a envoyés aux délégués de province en même temps que les polos noirs LFBTA.

- ➔ Feed-back super positif du premier week-end de formation (voir article dans prochain Archer avec une dizaine de témoignages de candidats ravis).

#### *Problèmes au Luxembourg*

1) **Les syllabus et polos ne sont pas arrivés à temps** (et toujours pas d'ailleurs). Cathy, désemparée, a contacté Manu, Valérie et Thierry. Une imprimerie a été trouvée en urgence, et a pu réaliser les impressions pour le lendemain matin.

2) Un formateur a réalisé des impressions supplémentaires qui ont été reprises sur sa note de frais, mais **aucune autorisation n'a été donnée** pour entrer cette note de frais.

3) Après que l'OA a refusé à plusieurs reprises d'acheter sur fonds de la LFBTA des clés USB à offrir comme support de cours, **la province de Luxembourg a décidé d'acheter à ses frais des clés USB** pour ses participants. **Ces clés USB ont servi de support de cours aux participants, qui ont reçu par ce biais le PDF du cours « Animateur LFBTA », contrairement aux participants de toutes les autres provinces puisque la communication des PDF aux participants n'avait été ni prévue ni envisagée par l'OA.**

#### *Problème au Hainaut*

Beaucoup de plaintes ont été reçues concernant l'absence de formation dans le Hainaut, malgré le travail en amont demandé pour trouver formateurs et lieux de formation. Guy explique avoir pourtant envoyé des mails afin d'organiser une formation dans le Hainaut, tant aux archers intéressés pour suivre la formation, qu'aux contacts clubs de l'ensemble de la province et aux représentants siégeant aux réunions de l'Entente Hennuyère.

Le constat se répète : le problème semble résider dans les contacts clubs. Les informations ne redescendent pas suffisamment jusqu'aux archers. Ainsi, non seulement il n'a pas été possible de réaliser une formation dans le Hainaut faute de formateur, mais beaucoup de personnes qui étaient intéressées n'ont pas obtenu de place non plus dans les autres provinces.

Pour solutionner le problème, il est demandé à Guy de prospecter à nouveau dans les clubs du Hainaut.

**NB** : Philippe signale son intérêt à être associé à cette formation dans le Hainaut. Geoffrey signale qu'il peut apporter son aide en tant que formateur pour mener à bien la formation dans le Hainaut.

- ➔ Voir si d'autres formateurs seraient à même de participer à ces formations dans le Hainaut pour éviter à Geoffrey la distance Liège ➔ Hainaut.

### 1.2.5. Présentation des nouvelles commissions

#### *Commission formation (nouvelle mouture)*

**Elle est composée de :** Quentin Leroy , Geoffrey Paganelli, Marina Prelipcean, Julien Depoitier, Valérie Van Avermaet, et accompagnée de Michaël Dermience (Consultant Formacre – EXPERT formation des cadres Adeps) dont les frais seront pris en charge dans Plan Programme Formation Adeps 2024.

La **première réunion de travail a lieu le 12/12**, et déjà 6 dates de réunion planifiées. Un échéancier de travail 2024 et des objectifs ont été fixés :

- 1) Définir le contenu du cahier de charges MSI étape par étape (voir méthodologie Michaël Dermience) ;
- 2) Dans la rédaction du cahier de charges, il faudra définir les prérequis, les profils de fonction, les compétences à acquérir, la charge théorique de travail, les RAA, les fiches-types ECTS, etc. ;
- 3) Envoyer le cahier de charges MSI à l'Adeps pour validation fin mai 2024 ;
- 4) (Re)créer le contenu matière pour préparer la formation MSI 2024. Cela peut se faire en parallèle à la création du cahier de charges mais également après la validation du cahier de charges par l'Adeps, du moment que tout est prêt au moment du début de la formation car l'Adeps ne doit pas valider la totalité du contenu du syllabus mais uniquement le contenu du cahier de charges ;
- 5) Juin 2024 : Lancement du calendrier de la formation MSI et des inscriptions (après validation du cahier de charges par l'Adeps) ;
- 6) Entre septembre et décembre 2024: Organisation de la formation MSI.

#### *Commission informatique*

**Elle est composée de :** Xavier Spirlet, Véronique Diependael, Laurent Beurir, Pierre Maréchal, Philippe D'Hont.

La première réunion de travail aura lieu le 20/12, avec pour objectif de commencer par faire une analyse des besoins, et de les hiérarchiser pour établir ce qu'il sera possible de faire.

#### *Commission jeunes*

**Elle est composée de :** Valérie Van Avermaet, Aude Neste, Julien Depoitier, Francis Collins. Elle est encore en cours de composition (des appels à candidatures ont été lancés).

Son objectif est d'**encourager la pratique du tir à l'arc chez les jeunes** (càd moins de 21 ans).

### 1.2.6. Les championnats indoor

- **Championnats de Ligue** : les 10 et 11 février 2024, à FAO ;
- **Championnats de Belgique adultes** : les 17 et 18 février 2024, organisé par LAW à Fernelmont ;
- **Championnats de Belgique Jeunes** : le 25 février 2024, organisé par SSC à Loverval (la candidature officielle suit).

### 1.2.7. Assemblée générale

**L'assemblée générale aura lieu le 24 février 2024, au GSR.**

### 1.2.8. Informations 3D

**La RBA a décidé de donner les badges aux compétitions 24 cibles.** Si la province nature veut donner des badges aux 3D 20 cibles, ils devront être fournis par la province nature.

Jean-Marc souligne que suite à cette décision, il ne sera pas possible de distinguer les pin's qui étaient attribués pour le 3D 20 cibles et le 3D 24 cibles.

**NB : Le calendrier de tirs nature n'a pas été approuvé en RBA en raison du championnat de Belgique field**, car le club de CTH aurait dû l'organiser selon la logique habituelle d'alternance des clubs field pour l'organisation, mais nous avons en revanche reçu la candidature du club de ACL pour l'organiser conjointement avec le club flamand de MSB.

La réunion élargie se termine à 21h00.



## 2. Deuxième partie – OA restreint

### 2.1. Secrétariat administratif

#### Démission

L'OA prend note de la démission d'Éric De Ryckere à son poste d'administrateur (annexe 1). La démission prendra effet à l'AG.

#### Création d'un nouveau club à Binche

Nous avons reçu une demande de reconnaissance de la part des Archers des Remparts de Binche (ARB).

➔ Validé par l'OA.

#### Délais pour l'AG

Deadline	Action	En charge
18/12/2023	Mail aux clubs avec appel à candidatures pour les administrateurs	OA projet de texte TN envoi de masse
02/01/2024	Envoi des appel à mandataires.	TN
16/01/2024	Date limite de rentrée des mandataires	Clubs
31/01/2024	Mettre à disposition les interventions des administrateurs et les comptes et budgets clôturés. Thierry compilera ensuite les interventions pour la présentation à l'AG	OA
02/02/2024	Date limite de rentrée des candidatures (CV + lettres de motivation)	OA
06/02/2024	Mise à disposition de l'ordre du jour de l'AG.	OA
07/02/2024	Mise à disposition des mandataires sur un drive partagé de copie neutre de la convocation, ordre du jour, interventions des administrateurs, comptes et budget et candidatures reçues.	TN
08/02/2024	Envoi des invitations individualisées. Cette date garanti 15 jours francs avant l'AG	TN
24/02/2024	Assemblée générale de la LFBTA	Tous

NB : L'appel à mandataires est tributaire du nombre de membres le 31 décembre à minuit et il n'est donc pas possible de le faire plus tôt.

### 2.2. Direction technique

#### 2.2.1. Commission formation

##### Collaboration avec M. Dermience

Validation reçue pour travailler avec M. Dermience pour assister à la rédaction du cahier spécial des charges du cours spécifique « Initiateur ». Budget estimé 1.500,00€, éventuellement jusqu'à 2.500,00€.

**Ce budget est prévu dans le cadre du Plan Programme Formation.**

La première réunion de la nouvelle commission formation s'est déroulée le 12/12 (voir PV).

### Commission Pédagogique mixte Adeps / LFBTA

**Il faut désigner 1 ou 2 experts pédagogiques pour faire partie de la Commission Pédagogique Adeps / LFBTA.**

Cette commission analyse notamment les demandes de VAFE ou les éventuels recours des candidats. En tant que DT, Valérie doit d'office faire partie de cette commission et il faudrait au moins une 2ème personne.

Geoffrey Paganelli est candidat.

→ Validé par l'OA.

### 2.2.2. Commission sportive haut niveau

Deux stages sont prévus pour le haut niveau prochainement :

- 13-14/01/2024 - Week-end Pôle LFBTA à Loverval ;
- 01-02-03/03/2024 - Stage LFBTA Strassen.

**Question : le logement est-il pris en charge pour les archers sans statut ?**

Le logement est proposé mais pas obligatoire. La location de salle et l'encadrement pris en charge par la LFBTA dans le Plan-Programme. **Normalement, le logement à charge des archers (à l'exception de ceux qui ont un statut Adeps), conformément aux règles du plan programme.**

→ Une décision d'intervention sera prise après que la totalité des week-end ait été évaluée.

## 2.3. Trésorerie

**Les notes de frais** sont à rentrer pour le 22/12 au plus tard.

**Les budgets 2024** sont à évaluer par chaque administrateur pour sa matière, et à travailler avec Manu afin d'être présentés à l'AG 2024.

## 2.4. Arbitrage

### 2.4.1. Problématique 3D

#### Appellation Province nature

Toni propose que **chacun des clubs de la province nature réintègre sa province géographique, et que l'entité actuelle se constitue en ASBL**. Les clubs pourront participer aux réunions de provinces et les archers participer aux compétitions provinciales. **Une commission pourra être constituée sous la tutelle de la LFBTA (comme les autres commissions)** afin de discuter de problématiques telles que le calendrier.

→ Demander une réunion auprès des principaux représentants de la province nature.

### *Pin's Renard et sanglier :*

Suite à la réunion RBA du 04/12/2023 il a été décidé que les **pin's seront donnés seulement aux compétitions 24 cibles**. En ce qui concerne les 20 cibles les pin's seront pris en charge par la PN.

### *Calendrier 2D-3D et Field :*

Le calendrier de tir de parcours n'a pas été validé lors de la dernière réunion RBA car le club organisateur du championnat de Belgique n'était pas connu à ce moment-là. Depuis, nous avons appris que le CTH n'organisera pas le CB comme convenu tacitement. En revanche, le club d'ACL a déposé sa candidature pour une organisation conjointe avec le club néerlandophone MSB.

- ➔ **L'OA soutient la candidature d'ACL pour l'organisation du championnat de Belgique field.**  
Le dossier est à porter en RBA.

## 2.4.2. Règlement championnat de Belgique

Pour info : Le règlement des championnats de Belgique indoor est terminé.

**Cette année ce sera les compound et barebow le samedi et les recurve et handisport le dimanche.**

- ➔ Le règlement sera mis sur le site RBA au retour de vacances de Thierry.
- ➔ **Il faudra être attentif à la publication de l'invitation, et synchroniser avec BSV.**

## 2.5. Communication

### 2.5.1. Projet "Vrouwen in de sport"

Pour info : Patrick Wiggeleer a été contacté par la société de production Magma dans le cadre du projet "Vrouwen in de sport" (Les femmes dans le sport). Aude a contacté Mathieu Marck, le responsable, pour plus d'informations.

### 2.5.2. Championnats de Ligue et Belgique indoor

Etat des lieux concernant la couverture médiatique (et autres) des championnats :

- 1) Aude est en concertation avec **Bruno DeBeule de Lafuma pour obtenir des prix/lots**.
- 2) **Gilles Deherand a été contacté pour assurer les photos des deux jours du CB adultes**. Il est disponible, selon les mêmes conditions que la fois précédente : indemnisation pour chaque jour de présence + indemnisation supplémentaire pour le traitement des photos + défraiement kilométrique.
- 3) **Quentin LEROY assurera comme à l'habitude les photos du CL**. Il n'est pas intéressé par le défraiement proposé : il effectuera les photos pour son propre compte.
- 4) **Aude écrira les communiqués de presse, créera les invitations VIP et coordonnera la possibilité de stands** entre les commerciaux et les clubs organisateurs.

**Aude propose de constituer un pool de réserve de photographes**, dans lequel il serait possible de piocher pour s'assurer la couverture photos lors des différents événements organisés en LFBTA.

- ➔ Validé par l'OA.

### 2.5.3. L'Archer

**L'édition du 4<sup>ème</sup> trimestre est terminée, et à ce jour en cours de relecture.**

Philippe souhaite mettre au clair son différend avec Aude : Aude a envoyé pour info le 07/12 à Philippe l'article qu'elle a rédigé pour l'Archer dans la rubrique éthique. L'article a été écrit sur la base de la newsletter de l' AISF reçue le 07/12, rendant compte de la réunion éthique qui s'est tenue le 29/11 à laquelle Philippe s'est rendu. Philippe a réécrit l'article et l'a communiqué à Aude le 10/12. Aude a refusé d'adapter l'article initial, car l'Archer était déjà parti en relecture, et que la deadline imposée pour la réception des articles était fixée au 30/11, conformément à la décision de la réunion du 20 octobre à laquelle Philippe était présent.

→ L'article écrit par Philippe sera à publier dans les brèves sur le site web.

### 2.5.4. Newsletter

Suite à la réunion précédente durant laquelle un accord théorique pour le lancement d'une newsletter a été donné, différentes possibilités ont été étudiées. **Le choix final pour la création de newsletter se porte sur MailChimp. Valérie propose de former Aude (et éventuellement Thierry) durant la fin du mois de décembre,** afin de lancer la première newsletter à l'occasion des vœux du nouvel an.

→ Validation de l'OA.

## 2.6. Sport

### 2.6.1. Projet Middelkerke Olympic Festival

Situation : La RBA a été approchée par le COIB, qui organisera le Festival Olympique à Middelkerke en collaboration avec son partenaire Golazo/Sportizon. Le COIB est à la recherche de fédérations partenaires.

**Suite à l'approbation du projet en réunion RBA du 4/12, Aude a pris contact avec Golazo.**

### 2.6.2. Appel à projet FWB/Adeps : « Sport en milieu carcéral »

**La FWB et l'Adeps lancent un appel à projet pour le développement du sport en milieu carcéral** à destination de jeunes de 14 à 18 ans incarcéré en IPPJ.

En résumé :

- Projet sportif de 50h max, dispensées sur au moins 3 mois, entre janvier 2024 et mars 2025 ;
- Budget total de 40.000€ ;
- Candidature pour le 31 mars 2024 au plus tard.

Le détail : <https://aisf.be/wp-content/uploads/APPEL-A-PROJETS-sport-en-milieu-carceral-IPPJ-2024.pdf>

→ Avant toute communication sur le projet, Frédéric est en charge de contacter les responsables de l'appel à projet pour savoir si le tir à l'arc pourrait être un projet valide.

### 2.6.3. Championnat de ligue 2024

Le club de **FAO** s'est porté candidat pour l'organisation des CL.

→ Accord de l'OA. Aude communique la décision à Quentin LEROY.

#### 2.6.4. Initiation handisport

Thierry a été **contacté par le club de CAL, concernant une demande de support de la part de la Ligue à propos d'initiations handisport** pour mai et juin 2024. Concrètement, ils veulent :

- Les coordonnées de la personne compétente pour le handisport à la Ligue ;
- Savoir s'il existe du matériel disponible en prêt pour ce type d'initiations ;
- Inviter Piotr pour un retour d'expérience, et donc obtenir son contact (mail ou téléphone).

➔ **Vincent se charge du dossier. Il propose son aide pour ce qui est de l'initiation, mais il n'y a pas de matériel spécifiquement adapté aux initiations handisport, en raison de la variété de handicaps qu'il est possible de rencontrer.**

## 2.7. Logistique et ressources humaines

### Logistique

**Philippe en train d'inventorier le matériel appartenant à la Ligue**, et demande le formulaire de prêt existant.

➔ Le formulaire est en ligne sur le Sharepoint, dans la rubrique *Logistique*.

### Ressources humaines

- La Commission Informatique formée.
- La Commission Jeune en phase de recrutement.
- La Commission Formation est composée.

## 2.8. Agenda

### 2.8.1. Prochaines réunions internes

- **Vendredi 19 janvier** : en vue de préparer les budgets avec Manu ;
- **Samedi 10 février** (pendant le CL jeunes) : en vue de préparer l'AG ;
- **Samedi 24 février** : après l'AG, pour présenter la situation aux nouveaux administrateurs ;
- **Lundi 18 mars**.

### 2.8.2. Représentations extérieures

- **Vœux de l'ADEPS** - mardi 16/01 à 11h à Anderlecht (voir mail Thierry 11/12)  
➔ **Fred participe**
- **Colloque sport féminin Adeps** - mercredi 24 janvier 2024 à Anderlecht (voir mail Thierry 27/11)  
➔ **Aude participe**
- **Congrès annuel Word Archery Europe** - samedi 4/05/2024, à Essen  
<https://www.archeryeurope.org/documentations/congress-2024-essen-ger/>  
➔ Aude avait proposé d'y participer, mais peut-être problème d'agenda

**Fin de la réunion : 22h15**

### 3. Tasks manager

	Tâches	Gestionnaire	Deadline
1.	Notifier les clubs des réponses à leur(s) question(s)	Délégué de province concerné	Dès approbation du PV
2.	Notifier le nouveau club ARB	Thierry	ASAP
3.	Notifier Geoffrey Paganelli qu'il fait partie de la commission pédagogique mixte	Valérie	ASAP
4.	Evaluer les frais liés aux week-end de stages en vue d'une potentielle intervention financière	Manu + Valérie + entraîneurs HN	Dès que d'application
5.	Réaliser un budget pour 2024	Chaque administrateur pour sa matière	19/01/2023
6.	Restructuration de la province nature	Toni + autres membres de l'OA	ASAP
7.	Publication du règlement des championnats de Belgique	Thierry	18/12/2023
8.	Formation à MailChimp pour la newsletter	Valérie + Aude	ASAP
9.	Création newsletter	Aude	30/12/2023
10.	Contacteur l'Adeps concernant l'appel à projet « Sport en milieu carcéral »	Fred	ASAP
11.	Notifier Quentin Leroy de l'approbation du dossier FAO pour l'organisation du CL	Aude	ASAP
12.	Communiquer avec le club de CAL concernant son initiation handisport	Vincent	ASAP



## 4. Annexes

### Annexe 1 – Démission d'Éric de Ryckere

de Ryckère Éric

28 rue Briart

7160 Chapelle lez herlaimont

[Edr261169@gmail.com](mailto:Edr261169@gmail.com)

Démission

Chapelle lez herlaimont le 19 décembre 23

Monsieur le Président,

Mesdames & messieurs les membres de l'O.A. L.F.B.T.A.

Par cette lettre , je tiens à vous présenter ma démission en date du 24 Février 2024 du poste de Administrateur au Sport.

Je ne me sent plus en adéquation avec la façon de fonctionner de la L.F.B.T.A.

Je tiens à vous remercier pour votre confiance , durant toutes ses années

Bien à vous

de Ryckère Éric

### Signatures

Vincent VANDERVELDEN